

De la parité à l'égalité, un enjeu de sens de l'histoire

Alors que le 8 mars, la journée consacrée aux Droits des femmes, a précédé le premier tour des élections municipales, le thème de la parité a à nouveau eu une place de première importance dans le débat public. Ce dont il est question en réalité ici, c'est de la mise en œuvre de changements constitutionnels aux conséquences qu'il faut mesurer, non seulement à travers un premier bilan de la parité au vu des résultats qu'elle promettait en matière de plus d'égalité dans le domaine de la représentation politique pour les femmes, mais aussi sur le rapport à la citoyenneté et à la démocratie qu'elle a entretenu, qu'elle a nourri.

Parité hommes-femmes en politique, le leurre de la loi.

Les changements institutionnels intervenus sont tels que « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives », traduite ensuite en terme de contraintes à une représentation paritaire telle que « ...Au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation de la liste doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe ».

Une règle qui a contribué à améliorer la participation des femmes aux conseils municipaux lors du scrutin municipal de 2001, 47,5% des conseillers municipaux étaient des femmes avant l'élection municipale en cours, mais qui a eu peu d'effet sur la féminisation des maires, environ 7 %, et de leurs adjoints. C'est pourquoi la loi a été modifiée en janvier 2007 pour disposer que désormais « la liste (des candidats) est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe », applicable à l'élection en cours. Mieux, Dans les communes de 3500 habitants et plus, on a même introduit la parité dans les fonctions d'adjoints au maire lorsqu'il y a plusieurs postes d'adjoints créés par le conseil municipal.

Tout d'abord, qu'à donc amélioré la parité en politique ? A-t-

elle permet un renouvellement de l'offre politique, a-t-elle favorisée une façon de faire de la politique moins politicienne ? Au contraire, force est de constater que la révolution attendue de ce côté n'a pas eu lieu, la parité a intégré les stratégies de conquête du pouvoir de tous bords, et simplement déplacé les appétits, en la matière, d'un genre vers l'autre, sans rien changer sur le fond.

A en croire certains, « la participation équilibrée des deux composantes masculines et féminines aux décisions de la société pourrait conduire à des décisions plus judicieuses pour le bien-être de la société dans son ensemble » (Monique Dental, animatrice du réseau féministe « ruptures »). Il suffit de regarder le spectacle de cette élection après celui de la présidentielle, pour voir par exemple à travers Ségolène Royal présentée comme vecteur de la parité et de la nouvelle libération des femmes en politique, dévoiler en réalité un projet politique qui n'a rien d'une alternative au système tel qu'il est, avec un franchissement encore d'un pallier dans la pire des politiques politiciennes en initiant un rapprochement du PS avec le Modem de Bayrou, le nouveau centre droit, héritier de Giscard, dont elle était prête à faire, si elle avait été élue à la présidence de la République, sont Premier ministre.

Rien de nouveau sous le soleil en sommes, la parité vis-à-vis du fond qui devait ranimer la vie politique française toujours en crise de représentation, néant. Pire, tel que le soulignait PPDA lors du JT du 20 h du 11 mars, le premier tour de l'élection municipale a souligné une des participations les plus faibles à une élection depuis 50 ans. Le litige entre le peuple et la classe politique est donc à son comble derrière les faux-semblants des discours bien ficelés.

De la parité à la diversité ethnique comme fossoyeur de la démocratie

Il est du côté de la parité un fait plus grave, rarement évoqué. Le fait que la question de la diversité vienne immédiatement dès que celle de la parité est évoquée, autrement dit, vue sous l'angle de la présence de candidats

sur les listes issus de l'immigration extra-européenne. On la trouve systématiquement mise en avant sur ce mode dans nombre d'articles qui avaient pour objet de cadrer les enjeux de l'élection municipale en cours, jusqu'à la fameuse Encyclopédie Wikipédia qui ne procède pas autrement dans la construction de sa fiche sur le sujet.

Ceux qui veulent encore prétendre, que cela n'aurait rien à voir en sont pour leurs frais. La parité a flatté une démarche qui est celle de la reconnaissance dans le domaine de la citoyenneté de droits particuliers à des parties différenciées de la société qui l'on fait sortir du principe d'égalité et ont ouvert une véritable boîte de Pandore. Pourquoi ? Parce qu'on a ici tout confondu : libertés individuelles où la dimension des genres a toute sa place, car il existe bien une différence entre les sexes avec des conséquences sociales découlant de la condition naturelle de celle-ci, le fait pour les femmes d'être sujettes à la maternité a des implications qui imposaient de protéger la liberté de leur corps et de leur choix en la matière par un certain nombre de lois spécifiques les émancipant d'une domination masculine inscrite dans une tradition obsolète ; mais dans le domaine de l'égalité politique, il en va tout autrement, car c'est ici la question de la citoyenneté qui est en cause, et l'interpréter sous le signe de la différence des genres ou d'on ne sait qu'elle diversité amène nécessairement à proposer une politique de communautés et non plus du bien commun, du peuple.

Ce n'est pas simplement une fausse route comme le proposait courageusement Elisabeth Badinter à contre-courant des idées dominantes qui ont fait de la parité le nouveau gadget de la « régénérescence » de la démocratie, c'est un recul de cette dernière en faveur d'un retour du tribalisme, c'est une porte enfoncée dans la direction de la discrimination positive, c'est au final l'inauguration d'une logique qui s'avère être un danger pour les libertés en invitant au communautarisme.

La parité contre la fraternité

Enfin, cette lecture faite ici est encore mieux démontrée à la lumière d'une dimension de notre République qui n'échappera à personne, c'est la fraternité. Combien d'histoires des femmes s'adonnent à présenter l'histoire commune comme une guerre des sexes parce que la reconnaissance des droits civiques des femmes et leur statut d'égaux parmi les égaux a historiquement traînée à trouver sa place dans la société française, comme le plus souvent ailleurs, même si dans ce domaine il a pu il y avoir des disparités. Dans notre pays la barre de ce qui fut acquis à travers l'égalité hommes-femmes fut bien plus élevée que sur l'essentiel de la planète, avec des enjeux très particuliers, un sujet qui serait à creuser. Seule la France a connu de combats aussi fort pour imposer une laïcité comme la nôtre au cœur d'une république mettant l'intérêt général aussi haut, en créant les conditions d'une mise à l'écart du pouvoir des religions et des traditions patriarcales qui vont avec, dont l'influence sur la condition des femmes est en général pour elles le problème principal.

Voilà bien donc le problème, que celui de la parité qui s'inscrit dans cette lignée de la guerre des sexes par la loi qui impose en opposant, au lieu de convaincre par la réunion sur une même pensée des choses qui appelle l'adhésion consciente et pousse bien plus loin la vérité susceptible d'en sortir pour garantir l'avenir des relations entre les genres.

Cette façon qu'à la parité d'aborder psychologiquement et socialement les rapports entre les sexes, brouille d'emblée la fraternité entre hommes et femmes, à avoir fait admettre par la loi dans le champ du politique la différence des genres, là où il était question de conquérir l'interchangeabilité des droits. Faire une révolution dans les mentalités était un tout autre enjeu laissé en chemin par cette facilité de clôturer le débat sans rien régler de ce côté, laissant les esprits paresser à l'ombre de cette bien-pensance.

Une révolution qui reste à mener, en induisant à la politique l'intérêt de s'y investir non pour des postes à pouvoir, d'un

sexe à l'autre « un » pour « un », mais pour de belles idées qui vaillent la peine d'être défendue, encore à cette condition de redonner du sens à la notion de projet politique cherchant à s'extraire d'une matrice libérale, droite-PS même combat, qui signe la fin de toute démocratie réelle. Et au-delà encore, pour que les femmes puissent investir en grand la question du politique et des responsabilités électives, et pas seulement celles appartenant aux classes moyennes à hauts revenus qui ont les possibilités d'aménager leurs vies ou celles de la bourgeoisie qui en ont les moyens et tout le loisir, mais pour que les femmes du peuple dans leur généralité en aient la possibilité réelle : faudrait-il encore en créer toutes les conditions matérielles par des lois pouvant le réaliser, par exemple en faisant contribuer l'entreprise obligée de dégager du temps libéré et rémunéré dans ce sens pour celles-ci, dans le cadre de l'exercice de fonctions électives publiques. Et pourquoi pas !

Des possibilités qui font aussi défaut aux hommes qui dans leur généralité sont comme leurs alter-égaux soumis à la même désaffection du politique pour les mêmes raisons et aux mêmes difficultés pour en prendre le temps et s'en donner la disponibilité. Une meilleure représentation du peuple en politique n'est donc pas l'ordre du jour, pas plus avec la parité qu'avec autre chose. C'est cela qui est en priorité à revoir ou demain, nous n'aurons plus de démocratie que le nom, enfermée dans une bipolarisation entre une droite et une gauche au service de la mondialisation hyper-capitaliste, qui en étouffe la nature, qui est d'être au contraire de cette fermeture, un outil de liberté, de promotion de l'invention d'une autre société mieux apte à l'égalité et à la justice sociale au service du peuple, l'outil de la correction de la trajectoire collective, du renouvellement des choix de société à la lumière de l'expérience commune.

La fraternité est combattue par ceux qui rêvent de réduire la vie politique à une question de visibilité des différences de toutes sortes, et de l'influence qui leur serait conférée, négociée dans les couloirs et les coulisses du pouvoir. Il la

combatte par exemple en nourrissant le débat public d'une fausse opposition entre hommes et femmes sur la question des salaires, alors que cette question relève de la seule responsabilité de patrons qui font usage depuis toujours de la règle de l'infériorité de salaire à poste égal pour les femmes, en encourageant des préjugés qui en justifient la pratique, uniquement en raison de la marge supérieure de profit que cela entraîne.

Cette opposition artificielle entre hommes et femmes sur la différence des salaires selon les sexes qui ne devrait pas exister, ne doit pas faire oublier la fraternité de combat de première importance entre ceux des deux sexes contre l'exploitation en général, et en particulier lorsqu'il s'agit ensemble de gagner de meilleurs salaires pour cette moitié de la France par exemple, qui gagne moins de 1350 euros par mois, contre les inégalités sociales en général et contre l'injustice criante des bas salaires.

Le combat laïque pour l'égalité ressort historique de l'émancipation des femmes

La femme, en raison de sa capacité à occuper la fonction de la maternité a été souvent l'objet d'enjeux : religieux (sacralisant en la femme la mère faite par dieu pour donner la vie et l'homme pour assurer sa condition matérielle, décidant pour elle) ; politiques (faite pour assurer la pérennité de la patrie et maintenue ainsi dans ce seul rôle) ; sexuels (asservie à travers la polygamie, le mariage forcée, voire les mutilations). Mais si elle est sortie de ces asservissements, ce n'est pas sans que cette émancipation participe d'une autre bien plus générale, dans l'ordre de l'amélioration de la condition du nombre.

C'est la Révolution française qui a donné le cadre premier de droit à partir duquel l'égalité pouvait être imaginée. La Révolution française, en abolissant la monarchie absolue et les privilèges, simultanément à la proclamant de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, a aboli un

régime de division du peuple où le roi était le père de ses sujets, tenant son pouvoir directement de Dieu.

La proclamation de la République, le 21 septembre 1792, s'identifie avec les principes : « Liberté-Egalité-Fraternité ». En lieu et place de la souveraineté du pouvoir royal, s'installe « la souveraineté de la nation », l'idée d'une nation républicaine une et indivisible, du gouvernement par la volonté du peuple. Ce qui triomphe, ce sont des principes d'organisation politiques fondés non sur la tradition, la religion, mais sur la raison, une société de citoyens, censés êtres autonomes à l'égard de tout corps intermédiaire » par excellence, de l'institution religieuse. Ce qui était le préalable historique à la libération des femmes de leur condition inférieure imposée par le règne des traditions religieuses et préparait l'avenir. Toutes les religions ont le sait, sont issues de sociétés patriarcales qui remontent loin dans le temps dont il est toujours question de savoir se dégager par l'avènement d'une modernité fondée sur la raison.

C'est dans ce contexte historique qu'on pose alors le principe d'une organisation générale de l'école. Ecole primaire dans tous les lieux de 200 à 1500 habitants. L'enseignement primaire devient obligatoire pour tous les enfants sous peine de sanction pour les parents, il est gratuit et neutre sur le plan religieux. Tous les principes de l'école laïque de la IIIe République sont contenus ici, où les filles commenceront à trouver toute leur place, et qui viendront s'affirmer un siècle plus tard. La laïcité a été un grand pas dans cette direction, constituant un ensemble de lois qui s'étalent sur un quart de siècle dans un contexte difficile. Les lois de Jules Ferry sur la gratuité (1881), l'obligation et la neutralité religieuse de l'école (1882) qui généralisent l'école pour tous les enfants de France. La dissolution des congrégations religieuses qui tenaient les écoles, spécialement l'instruction des filles très peu scolarisées, dans leur influence, et la laïcisation du personnel enseignant (1886). La loi de Séparation des Eglises et de l'Etat (1905).

Cette dynamique de l'émancipation des femmes par

l'instruction, on la retrouve dans l'acquisition pour tous des libertés individuelles comme le droit de réunion, l'autorisation des syndicats (1884), la liberté de la presse, le droit du sol (1889), la liberté d'association (1901), même le suffrage universel qui ne concernait alors que les hommes mais qui était le passage obligé à la reconnaissance plus tard des mêmes droits civiques pour les femmes.

Ces conquêtes, qui sont les nôtres tous genres confondus, il faut l'avoir à l'esprit, sont aussi la traduction d'un grand mouvement de lutte pour l'amélioration de la situation matérielle du grand nombre, pour l'égalité sociale, avec ses secousses révolutionnaires traversant tout le XIXe siècle, telles que les révolutions de 1830, de 1848, dit le Printemps des peuples, de la Commune de Paris en 1871, qui ont poussé en faveur de l'égalité politique. Plus avant, le Front populaire où les femmes prirent toute leur place puis dans la résistance ont aussi agi dans le sens de la reconnaissance de droits, dont le droit de vote en 1944, dont l'antériorité tient des luttes du grand nombre contre les égoïsmes, où ne s'opposent pas fondamentalement hommes et femmes, mais exploités et exploités, mentalités rétrogrades arc-boutées sur les traditions religieuses et laïcité. L'histoire est expérience, et c'est elle qui a finalement primé parce que des rapports de force ont permis que s'impose une pensée de la rationalité sur les traditions religieuses, pour qu'un jour, d'un mois de mai 1968 transfère une nouvelle libération de la femme, une prise en main de son corps comme droit de disposer d'elle-même, d'accéder à la revendication de l'amour et du plaisir hors des conventions du mariage, du choix de la maternité ou pas... Les femmes ont eu pour elles-mêmes à lutter parfois pour s'imposer et gagner plus d'égalité, mais dans un contexte plus général qui en avait rendu possible l'effectivité du combat, un combat porteur de nouvelles libérations et de plus d'égalité en général pour tous.

De la parité à l'égalité, enjeu du changement de société

L'opposition en politique entre hommes et femmes, ne sert finalement, comme celle entre cultures, couleurs ou religions, que d'empêchement à construire les réponses aux enjeux de notre temps, au contrepoids nécessaire à la mondialisation capitaliste actuelle, qu'à faire écran à la prise de conscience de tous, du combat de classes qui fait rage et transcendent ces notions de genres et d'étiquetages. C'est la philosophie de la laïcité qui peut ici nous rassembler qui est aussi celle de nôtre République, par cette capacité qu'elle a à porter l'égalité des droits, la citoyenneté, au-dessus de nos différences sans les nier, mais en leur donnant une place respectée à l'écart des enjeux politiques communs d'orientation de la société. La laïcité est au cœur de notre modèle républicain et démocratique, au cœur de nos libertés communes, au cœur de tout projet d'amélioration du sort commun, c'est sans aucun doute l'un des grands enjeux contemporains pour l'histoire de l'égalité à venir, par essence consubstantiel du combat dans ce domaine des femmes.

Epilogue

En matière de division des genres, il y en a même qui vont jusqu'à parler de deux genres humains en référence aux deux sexes, d'un côté des sœurs et de l'autre des frères... Mais il me semble que frère et sœurs font partie pourtant de la même famille humaine, et qu'en matière de décision collective et choix de société, c'est de la même res publica dont nous sommes, comme citoyens, ensemble, dans l'égalité, les garants et agents de notre histoire.

Guylain Chevrier

historien